

APPEL A CANDIDATURE

Vente de fleurs aux abords des cimetières dans le cadre de la Toussaint

La Ville de Saint-Paul lance un appel à candidature pour l'occupation d'emplacements de vente de fleurs en pot, en composition ou coupées ; vente de produits alimentaires (samoussas, bonbons sucrés etc.) et vente de boissons non alcoolisées aux abords des sept cimetières de la commune de Saint-Paul à l'occasion de la fête de la Toussaint 2025, soit :

- Samedi 1^{er} novembre 2025
- Dimanche 2 novembre 2025

Les cimetières concernés sont :

- * Cimetière marin
- * Cimetière de l'Étang Saint-Paul
- * Cimetière de Bois de Nèfles Saint-Paul
- * Cimetière de Saint-Gilles-les-Hauts
- * Cimetière de La Saline
- * Cimetière du Guillaume
- * Cimetière de Saint-Gilles-les-Bains

Tarification

Le tarif est de 7€ par mètre linéaire et par jour, dans la limite des 2 jours fixés par cet appel à candidature.

Les dossiers de candidature sont à adresser par courrier **avant le 17 octobre 2025**, à 15h00, à l'adresse suivante : Hôtel de Ville de Saint-Paul - CS 51015 - 97864 Saint-Paul cedex ou l'adresse mail suivante : **mairie@mairie-saintpaul.fr**

→ Documents à fournir (Seuls les dossiers complets seront étudiés)

- * Attestation d'inscription à une chambre consulaire (Chambre des Métiers et de l'Artisanat ou du Commerce et de l'Industrie ou d'Agriculture)
- * Attestation d'assurance en responsabilité civile professionnelle
- * Attestation d'hygiène alimentaire pour les stands alimentaires
- * Photocopie RECTO/VERSO de la pièce d'identité du demandeur
- * Carte de marchand ambulant